PV ET COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 3 FÉVRIER 2022

L'an deux mil vingt-deux, le jeudi trois février à vingt heures,

Les membres du Conseil Municipal, légalement et individuellement convoqués, se sont réunis, **sous la présidence de Monsieur Thierry CHRETIEN,** en mairie. Après avoir constaté que le quorum est atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance, et conformément à l'article L2121.18 du Code Général des Collectivités Territoriales, la séance a été publique.

Présents : Philippe BAHIER, Christiane BÉCHU, Jean-Pierre BEUSNARD, Valérie BOITTIN, Mélanie BRANEYRE, Thierry CHRÉTIEN, Vincent DESSANDIER, Gaëlle GENEVRAIS, Christophe GOUABAULT, Dominique HAMON, Juliette HATTE, Elisabeth LAUNAY, David LEPÉCULIER, Serge MERIENNE, Gérard MILLET

Absents excusés : Églantine BAZEILLE, Annie BEDOUET, Myriam DELANGLE, Patrick ROYER
Pouvoir : Annie BEDOUET donne pouvoir à Vincent DESSANDIER

Secrétaire de séance : Gaëlle GENEVRAIS

Table des matières

1 Finances 2
1.1 Vote des comptes de gestion 2021 2
DCM 04-2022 / Vote du compte de gestion commune 2
DCM 05-2022 / Vote du compte de gestion lotissement 2
1.2 Vote des comptes administratifs 2021 2
DCM 06-2022 / Vote du compte administratif commune 2
DCM 07-2022 / Vote du compte administratif lotissement 2
1.3 POUR INFO / Situation financière de la collectivité 5
2 Urbanisme : 7
Droits de préemption 7
3 Personnel 7
DCM 09-2022/ Renouvellement contrat assurance statutaire avec le CDG 7
3.1 DCM 10-2022 / Mise à disposition d'un agent de Vautorte au centre de loisirs de Saint Denis de Gastines 9
3.2 DCM 11-2022 / Création d'un poste d'adjoint technique et mise à jour du tableau des effectifs 9
4 POUR ÉCHANGES ET INFOS / Divers 10
4.1 Décorations de Noël / création d'un groupe de travail 10
4.2 Chemin de randonnée : modification du tracé 10
4.3 Présentation du schéma cyclable communautaire 11
4.4 Permanences des élections 13

PV ET COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 3 FÉVRIER 2022

1 Finances

1.1 Vote des comptes de gestion 2021

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal que l'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2021 a été réalisée par le receveur en poste à Ernée et que les comptes de gestion établis par ce dernier sont conformes aux comptes administratifs présentés ci-dessus. Le Conseil Municipal est donc appelé à adopter les comptes de gestion du receveur pour l'exercice 2021.

DCM 04-2022 / Vote du compte de gestion commune

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal, à l'unanimité,
ADOPTE le compte de gestion du receveur pour l'exercice 2021 et dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

DCM 05-2022 / Vote du compte de gestion lotissement

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal, à l'unanimité,
ADOPTE le compte de gestion du receveur pour l'exercice 2021 et dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

1.2 Vote des comptes administratifs 2021

Après que M. le Maire se soit retiré de la salle, conformément à l'article L.2121-14 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal **élit Elisabeth LAUNAY comme présidente de séance pour le vote** pour l'adoption des comptes administratifs 2021.

DCM 06-2022 / Vote du compte administratif commune

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal, à l'unanimité,
ADOPTE le compte administratif de l'exercice 2021 arrêté aux montants suivants :

	Dépenses	**Recettes**	**Résultat annuel**
Fonctionnement	1 246 947,29 €	1 583 950,48 €	337 003,19 €
Investissement	885 110,26 €	589 325,26 €	-295 785,00 €

Cf détails en page 3.

DCM 07-2022 / Vote du compte administratif lotissement

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal, à l'unanimité,
ADOPTE le compte administratif du lotissement des PRES pour l'exercice 2021 arrêté aux montants suivants :

	Dépenses	**Recettes**	**Résultat annuel**
Fonctionnement	307 606,17 €	296 635,55 €	-10 970,62 €
Investissement	289 644,01 €	289 236,16 €	- 407,85 €

Cf détails en page 4.

CA 2021 - BUDGET COMMUNE

Section de fonctionnement		Prévu 2021	CA 2021
Dépenses		**1 938 978,38 €**	**1 246 947,29 €**
011	Charges à caractère général	407 100,00 €	406 784,39 €
012	Charges de personnel	683 306,68 €	**641 026,33 €**
65	Autres charges de gestion	158 900,00 €	142 921,88 €
014	Atténuations de produits	8 500,00 €	**7 834,00 €**
66	Charges financières	25 500,00 €	23 903,79 €
67	Charges exceptionnelles (lotissement)	16 903,40 €	14 703,40 €
68	Provisions (dotations aux amortissements)	1 000,00 €	694,45 €
022	Dépenses imprévues	10 384,73 €	
Total dépenses fonctionnement réelles		**10 384,73 €**	**1 237 868,24 €**
042	*Opérations d'ordre budgétaires*	*570,00 €*	*9 079,05 €*
023	*Virement à la S.I.*	**626 813,57 €**	

	Section de fonctionnement	Prévu 2021	CA 2021
Recettes		**1 938 978 €**	**1 583 950,48 €**
013	Atténuations de charges	*20 000 €*	43 774,56 €
70	Produits de l'exploitation	*99 400 €*	112 691,09 €
73	Impôts et taxes	*808 110 €*	826 781,91 €
74	Dotations, subventions, particip.	*469 055 €*	488 074,00 €
74	Subvention Fabrique Terr + volontariat territorial (Tiers-Lieu)	*50 000 €*	65 000,00 €
75	Autres produits de gestion cour.	*30 000,00 €*	32 163,21 €
76	Produits financiers		
77	Produits exceptionnels	*3 050,00 €*	15 465,71 €
Total recettes fonctionnement réelles		**1 479 615,00 €**	**1 583 950,48 €**
042	*Opérations d'ordre budgétaires*		
002	*Résultat de fonctionnement reporté*	**459 363,38 €**	

Résultat annuel de fonctionnement	337 003,19 €
Résultat cumulé section de fonctionnement	**796 366,57 €**

Section d'investissement			Prévu 2021	CA 2021
Dépenses			**2 163 462,13 €**	**885 110,26 €**
16	Remboursement des emprunts		196 000,00 €	195 850,62 €
20	Acquisition logiciels		3 500,00 €	3 477,60 €
21/23	Dépenses d'équipement (opérations courantes)		245 007,31 €	130 083,87 €
	Dépenses revitalisation cœur de bourg	Opération 164 - Tiers-lieu*	**1 196 600,00 €**	**471 993,96 €**
		Opération 201 - réseau de chaleur	214 000,00 €	39 675,59 €
		Opération 202 - Habitat partagé	279 443,00 €	15 116,80 €
204	Subvention équipements versées		8 510,74 €	8 510,74 €
			20 401,08 €	20 401,08 €
020	Dépenses imprévues			
Total dépenses d'investissement réelles			**2 163 462,13 €**	**885 110,26 €**
040	Transfert entre sections			
041	*Opérations patrimoniales (2313)*			
001	*Solde d'exécution de la SI reporté*			
TOTAL GENERAL BUDGET			**4 102 440,51 €**	**2 132 057,55 €**

Section d'investissement		Prévu 2021	CA 2021
Recettes		**2 163 462,13 €**	**589 325,26 €**
10	Dotations, Subventions	100 017,42 €	105 320,38 €
16	Emprunts investissements courants	15 750,00 €	
13	Subventions investissements courants	90 550,00 €	345,18 €
13	Subventions Tiers-lieu	960 450,00 €	454 179,57 €
	Subventions chaufferie - réseau	116 468,30 €	
	Subventions habitat partagé	159 450,00 €	
204	Subvention équipements versées	20 401,08 €	20 401,08 €
024	Cessions		
1068	Excédent de fonct capitalisé		
Total recettes d'investissement réelles		**1 463 086,80 €**	**580 246,21 €**
040	*Opérations d'ordre budgétaires*	*570,00 €*	*9 079,05 €*
021	*Virements de la S.F.*	**626 813,57 €**	
041	*Opérations patrimoniales (238)*		
001	*Solde d'exécution de la SI reporté*	**72 991,76 €**	
		4 102 440,51 €	**2 173 275,74 €**

CA 2021 - BUDGET LOTISSEMENT

FONCTIONNEMENT

Dépenses			
		BP + DM 2021	CA 2021
6045	achats d'études	4 000,00	3 020,78
605	achats de materiel / travaux	20 000,00	13 597,11
66111	Intérêts	900,00	876,06
	Total des opérations réelles	24 900,00	17 493,95
71355-042	variations des stocks de terrain	289 236,16	289 236,16
608-043	opé. D'ordre section de fonct	900,00	876,06
023	virement section d'investissement	51 011,35	
	total des opérations d'ordres	341 147,51	290 112,22
	TOTAL	366 047,51	307 606,17

Recettes			
		BP + DM 2021	CA 2021
7015	Vente de terrains aménagés	23 226,67	13 226,67
774	Commune	14 703,40	14 703,40
		0,00	
	Total des opérations réelles	37 930,07	27 930,07
71355-042	variation des en-cours	267 829,42	267 829,42
796-043	opé. D'ordre section de fonct	900,00	876,06
	Total des opérations d'ordre	268 729,42	268 705,48
OO2	Résultat reporté	59 388,02	
	total	366 047,51	296 635,55
Excédent de fonctionnement			-10 970,62
Résultat cumulé section fonctionnement			48 417,40

INVESTISSEMENTS

DEPENSES			
		BP + DM 2021	CA 2021
1641	Emprunts et dettes	22 000,00	21 814,59
40	Opé d'ordre entre sections		
3555- 040	Stock final	267 829,42	267 829,42
001	Solde d'exécution négatif reporté	50 418,09	
	TOTAL	340 247,51	289 644,01

RECETTES			
		BP + DM 2021	CA 2021
021	virement de section de fonct.	51 011,35	
3555-040	terrains aménagés	289 236,16	289 236,16
40	Opé d'ordre entre sections		
001	solde d'éxec positif reporté		
	TOTAL	340 247,51	289 236,16
Excédent d'investissement			-407,85
Résultat cumulé section investissement			-50 825,94

1.3 POUR INFO / Situation financière de la collectivité

1.3.1 Dotations (73)

	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021
Dotations DGF	400 750 €	350 500 €	301 839 €	302 473 €
FCTVA fonctionnement	16 400 €	5 600 €	12 303 €	9 023 €
CAF	38 000 €	39 800 €	54 816 €	51 099 €
Compensations taxes (TH–TF–TA)	96 500 €	99 000 €	104 200 €	78 101 €
Fonds de péréquation	54 500 €	45 250 €	44 417 €	41 951 €
Subventions exceptionnelles	9 500 €		3 413 €	5 528 €
TOTAL	**615 650 €**	**540 150 €**	**520 988 €**	**488 174 €**

En plus des 488 174 € de dotations reçues en 2021, une subvention exceptionnelle de 65 000€ a été versée ce qui porte à 553 174 € la somme des dotations 2021.
Différence 2021 – 2020 : **- 32 814 €**

1.3.2 Fiscalité (74)

Produits de la fiscalité en 2021 :

Taxe d'habitation (Résidences secondaires et logements vacants)	27 420 €
Taxe sur le Foncier bâti	473 568 €
Taxe sur le Foncier non bâti	175 592 €
Coefficient correcteur suite réforme TH	65 829 €

IMPOTS	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021
Impôts (TH – TFB – TFNB)	668 486 €	692 684 €	698 140 €	742 409 €
Attribution de compensation	79 278 €	72 814 €	52 948 €	48 992 €
Dotation de solidarité communautaire	2 435 €	2 376 €	2 328 €	2 289 €
Fonds de Péréquation Intercommunale	35 089 €	32 966 €	27 814 €	32 291 €
TOTAL PRODUITS DE L'IMPOT	**750 199 €**	**767 874 €**	**781 230 €**	**825 981 €**

Différence 2021 – 2020 : **+ 44 751 €**

- Pour 2021 la loi de finances prévoit une revalorisation des bases d'imposition de : 0.2 %
- Pour 2022 la loi de finances prévoit une revalorisation des bases d'imposition de : 3.4 %

Les bases d'impositions locales dépendent de l'évolution de l'inflation constatée entre novembre 2020 et novembre 2021.

Taux appliqué à Saint-Denis-de-Gastines :

	TH	TFB	TFNB
ST DENIS DE GASTINES	19,37	30,4	50,53
TAUX MOYEN COM COM L'ERNÉE	19,04	28,90	45,02

1.3.3 Situation de la dette

BUDGET LOTISSEMENT

Objet	Dette en capital au 1er janvier	Echéance	Capital	Intérêts
LOT. DES PRES	17 003.48 €	11 640.20 €	11 249.45 €	390.75 €

BUDGET COMMUNE

Evolution de l'endettement sans nouvel emprunt					
Année	Annuité	Capital	Intérêts	Frais	Capital Restant au 31/12
2020	218 682,37 €	191 192,76 €	27 489,61 €	500,00 €	1 527 719,69 €
2021	219 754,41 €	195 850,65 €	23 903,76 €	0,00 €	1 331 869,04 €
2022	176 009,01 €	156 313,71 €	19 695,30 €	0,00 €	1 175 555,33 €
2023	175 619,01 €	159 332,59 €	16 286,42 €	0,00 €	1 016 222,74 €
2024	136 958,32 €	123 837,99 €	13 120,33 €	0,00 €	892 384,75 €
2025	123 763,93 €	112 520,60 €	11 243,33 €	0,00 €	779 864,15 €
2026	123 357,17 €	113 917,47 €	9 439,70 €	0,00 €	665 946,68 €
2027	113 008,14 €	105 372,59 €	7 635,55 €	0,00 €	560 574,09 €
2028	112 725,38 €	106 869,43 €	5 855,95 €	0,00 €	453 704,66 €
2029	85 611,02 €	81 577,76 €	4 033,26 €	0,00 €	372 126,90 €
2030	85 328,27 €	82 110,65 €	3 217,62 €	0,00 €	290 016,25 €

1.3.4 Effectifs communaux

SERVICES	Déc 2021
Administratif	3
Enfance	6,7
Technique	4
Ménage	0,3
Tiers-Lieu	1
Agence postale	0,3
Arrêts (longue durée)	1
TOTAL	16,3

1.3.5 Analyse budgétaire (ratios de gestion)

- **Evolution des ratios au cours des 4 dernières années :**

	2018	2019	2020	2021
Epargne brute (Capacité Auto-Financement)	233 541 €	180 656 €	296 016 €	346 777 €
Epargne nette (après remboursement emprunt)	85 867 €	5 113 €	105 585 €	150 927 €
En cours de la dette (au 1er janvier)	842 129 €	1 094 455 €	1 218 912 €	1 527 720 €
Désendettement (en années)	3,6	6,1	4,1	4,4

La capacité d'autofinancement (CAF ou Epargne brute) d'une collectivité mesure la capacité d'une collectivité à dégager au niveau de son fonctionnement des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement. L'épargne disponible (ou épargne nette) est le résultat du calcul suivant :
CAF – remboursement du capital d'emprunt de l'année.
L'épargne disponible de l'année 2021 est en hausse (150 927 €). Néanmoins, la subvention de 65 000 € obtenue au titre de la labellisation Fabriques de Territoires (Tiers-lieu) est ponctuelle et doit être déduite du calcul. L'épargne disponible, après déduction de cette subvention, est de 85 927 €.

2 Urbanisme :

Droits de préemption

Le **Conseil Municipal, à l'unanimité,** DÉCIDE d'abandonner son droit de préemption :

- **Pour un bien situé au 4-6 avenue Flandres Dunkerque** appartenant à la SCI BOULANGER cadastré section AB 566/567/681/682 de 5 882 m²

- **Pour un bien situé 23 rue St Georges** appartenant à Mr COQUIN Jean Paul, habitant au 1 résidence des Bruyères à Parigné sur Braye, cadastré section AC 321 de 658 m²

3 Personnel

DCM 09-2022/ Renouvellement contrat assurance statutaire avec le CDG

Le Centre de gestion de la Mayenne propose aux collectivités et établissements publics la possibilité d'adhérer à un contrat groupe d'assurance des risques statutaires. Ce contrat collectif mutualisé garantit les risques financiers liés à la protection sociale statutaire du personnel titulaire, stagiaire et contractuel. Il est conclu pour une durée de 4 ans.

Depuis le 1er janvier 2019, GROUPAMA CENTRE MANCHE est détenteur du contrat avec le courtier Siaci Saint Honoré (S2h).

Le contrat englobe le « petit marché » c'est-à-dire les collectivités de moins de 19 agents (209 collectivités) avec un taux de cotisation maintenu durant toute la durée du contrat.

QUE COUVRE CE CONTRAT ?

- Agents titulaires ou stagiaires affiliés à la CNRACL (TITULAIRES + DE 28 HEURES)

Décès, Accidents de service - maladies professionnelles (CITIS) incapacités de travail en cas de maternité, d'adoption et de paternité, de maladie ou d'accident non professionnel.

- Agents régime général (titulaires Ircantec et contractuels de droit public)

Accidents du travail - maladies professionnelles, incapacités de travail en cas de maternité, d'adoption et de paternité, de maladie ou d'accident non professionnel.

Pour les agents du régime général, la sécurité sociale participe à la prise en charge des obligations statutaires de la collectivité.

RÔLE DU CDG

Le CDG étant un centre de gestion « gérant » assure à ce titre toutes les phases d'exécution du contrat groupe en échange d'une participation financière des collectivités adhérentes à hauteur de 6 % du montant de la prime payée à l'assureur pour les contrats CNRACL et IRCANTEC. Il assure les missions suivantes :

- Gestion des contrats d'assurance statutaire
- Gestion des demandes d'indemnisation
- Gestion des prestations complémentaires du contrat
- Accompagnement dans la marche à suivre pour une gestion optimale des dossiers
- Conseil dans l'utilisation du logiciel mis à disposition des collectivités et établissements publics
- Accompagnement dans la mise en place d'actions de prévention

Sur proposition du Maire, **le Conseil Municipal , à l'unanimité, donne mandat** au Président du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Mayenne (CDG 53) pour la mise en concurrence de l'assurance garantissant les risques statutaires sur les bases suivantes :

- **Souscription** pour le compte de notre collectivité des contrats d'assurances auprès d'une entreprise d'assurance agréée avec un régime en capitalisation,
- **Négociation** d'un contrat d'une durée de 4 ans, à effet du 1er janvier 2023,
- **Utilisation d**es statistiques relatives à la sinistralité de la commune fournies par l'actuel assureur
- **Transmission** à la commune le nom du prestataire retenu ainsi que les conditions de l'assurance.

3.1 DCM 10-2022 / Mise à disposition d'un agent de Vautorte au centre de loisirs de Saint Denis de Gastines

La commune de Saint Denis recherchant du personnel pour la période des vacances scolaires de février, il a été envisagé avec la commune de Vautorte une mise à disposition pendant 7 jours pour exercer les fonctions d'animateur stagiaire. Cet agent prépare son diplôme du BAFA. Une somme serait remboursée à la commune de Vautorte sur la base du montant des indemnités habituellement versées par la commune de Saint Denis à un stagiaire BAFA (39€ / jour).
Sur proposition du Maire, **le Conseil Municipal, à l'unanimité**, décide de signer une convention entre la commune de Saint Denis et Vautorte pour une mise à disposition de 7 jours pour un montant total de 273 €.

3.2 DCM 11-2022 / Création d'un poste d'adjoint technique et mise à jour du tableau des effectifs

Il s'agit du remplacement anticipé d'un départ en retraite envisagée au deuxième trimestre 2023 et d'un renfort pour les espaces verts (poste pourvu par un agent à 70% jusqu'en fin 2019). L'effectif du service pourrait éventuellement être revu à la baisse par suite du départ en retraite de l'agent communal. Ceci sera analysé à l'issue d'une période de tuilage.

Sur proposition du Maire, **le Conseil Municipal, à l'unanimité**, décide de créer un poste à temps complet dans le cadre d'emplois des agents de maîtrise et adjoints techniques avec les missions espaces verts et voirie.

4 POUR ÉCHANGES ET INFOS / Divers

4.1 Décorations de Noël / création d'un groupe de travail

Entre 2019 et 2021, un contrat de location était passé avec une société de Gorron (CFI). Ce contrat étant arrivé à échéance, il convient de réfléchir dès maintenant sur les décorations de Noël des années à venir.
Le Conseil Municipal décide de constituer un groupe de travail de 5/6 personnes avec élus et techniciens pour réfléchir au projet et revenir vers le Conseil Municipal pour faire des propositions. Les élus membres de ce Conseil Municipal sont les suivants : Gaëlle Genevrais, Gérard Millet, Annie Bedouet, Vincent Dessandier.

4.2 Chemin de randonnée : modification du tracé

Nouveau circuit modifié d'une longueur de 6Km :

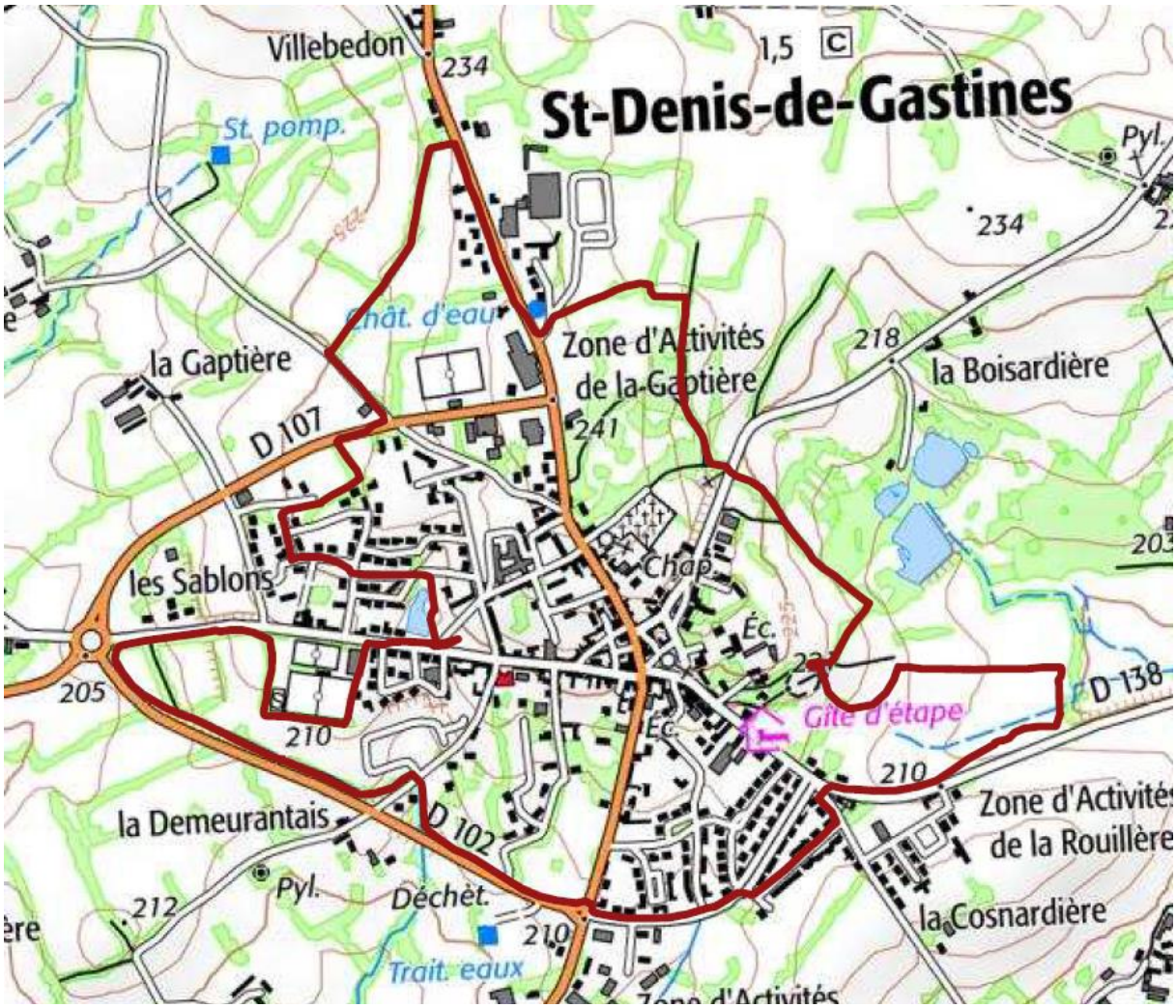

4.3 Présentation du schéma cyclable communautaire

Au niveau de la Communauté de communes de l'Ernée, est actuellement élaboré un Plan de Mobilité Simplifié. Ce dernier est décliné en Schémas Directeurs Cyclables.
Des scénarios ont été envisagés lors des ateliers de co-construction qui se sont déroulés les 13 et 24 janvier.
En annexe l'extrait de plan avec trois circuits qui traversent Saint-Denis-de-Gastines.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

4.4 Permanences des élections

ELECTION PRESIDENTIELLE DU 10 AVRIL 2022

proposition n° 1

PRESIDENT	SECRETAIRE	ASSESSEURS	
BOITTIN V, 7 H 55 - 10 H 30	BECHU C, 07 H 55 - 10 H 00	LAUNAY E, 07 H 55 - 10 H 00	MILLET G, 07 H 55 - 10 H 00
	HATTE J, 10 H 00 - 12 H 00	BEUSNARD J, P, 10 H 00 - 12 H 00	ROYER P, 10 H 00 - 12 H 00
HAMON D, 10 H 30 - 13 H 00	GENEVRAIS G, 12 H 00 - 14 H 00	BAHIER P, 12 H 00 - 14 H 00	LEPECULIER D, 12 H 00 - 14 H 00
DESSANDIER V, 13 H 00 - 15 H 30	BAZEILLE E, 14 H 00 - 16 H 00	BEDOUET A, 14 H 00 - 16 H 00	MERIENNE S, 14 H 00 - 16 H 00
	BECHU C, 16 H 00 - 18 H 00	GOUABAULT C, 16 H 00 - 18 H 00	BRANEYRE M, DELANGLE M, 16 H 00 - 18 H 00
CHRETIEN T, 15 H 30 - 18 H 00			
18 H : LES PRESIDENTS ET LES ELUS QUI LE PEUVENT :			

ELECTION PRESIDENTIELLE DU 24 AVRIL 2022

Proposition n° 1

PRESIDENT	SECRETAIRE	ASSESSEURS	
BOITTIN V, 7 H 55 - 10 H 30	HATTE H, 7 H 55 - 10 H 30	LAUNAY E, 07 H 55 - 10 H 00	MILLET G, 07 H 55 - 10 H 00
		BEUSNARD J, P, 10 H 00 - 12 H 00	ROYER P, 10 H 00 - 12 H 00
HAMON D, 10 H 30 - 13 H 00	GENEVRAIS G, 10 H 30 - 13 H 00	BAHIER P, 12 H 00 - 14 H 00	LEPECULIER D, 12 H 00 - 14 H 00
DESSANDIER V, 13 H 00 - 15 H 30	BAZEILLE E, 13 H 00 - 15 H 30	BEDOUET A, 14 H 00 - 16 H 00	MERIENNE S, 14 H 00 - 16 H 00
		GOUABAULT C, 16 H 00 - 18 H 00	BRANEYRE M, DELANGLE M, 16 H 00 - 18 H 00
CHRETIEN T, 15 H 30 - 18 H 00	HATTE J, 15 H 30 - 18 H 00		
18 H : LES PRESIDENTS ET LES ELUS QUI LE PEUVENT :			

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Validation du procès-verbal

NOM	PRÉNOM	Signature
BAHIER	Philippe	
BAZEILLE	Églantine	Excusée
BÉCHU	Christiane	
BEDOUET	Annie	Excusée Pouvoir donné à V. Dessandier
BEUSNARD	Jean-Pierre	
BOITTIN	Valérie	
BRANEYRE	Mélanie	
CHRÉTIEN	Thierry	
DELANGLE	Myriam	Excusée
DESSANDIER	Vincent	
GENEVRAIS	Gaëlle	
GOUABAULT	Christophe	
HATTE	Juliette	
HAMON	Dominique	
LAUNAY	Elisabeth	
LEPÉCULIER	David	
MÉRIENNE	Serge	
MILLET	Gérard	
ROYER	Patrick	Excusé